



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Fermeture du service de médecine interne à l'hôpital Joseph-Ducuing de Toulouse

Question au Gouvernement n° 4687

Texte de la question

FERMETURE DU SERVICE DE MÉDECINE INTERNE À L'HÔPITAL JOSEPH-DUCUING DE TOULOUSE

M. le président. La parole est à M. Sébastien Nadot.

M. Sébastien Nadot. Monsieur le ministre des solidarités et de la santé, le 17 décembre 2021, en pleine pandémie, le service de médecine interne de l'hôpital Joseph-Ducuing, au centre-ville de Toulouse, a fermé ses portes.

La fermeture de ce service de quarante lits, qui met à mal la continuité des soins, est la conséquence directe du départ de plusieurs médecins du fait d'un management totalement inadapté depuis 2018. Ce service de grande qualité, le seul accessible sans dépassement d'honoraires, a soigné de très nombreux patients toulousains d'un cancer ou d'une maladie rare et traitait, au quotidien, des personnes porteuses du VIH. Ce service venait aussi en aide à des patients en grande détresse comme des sans-abri ou des toxicomanes.

Pour tous ces patients, cette fermeture est dramatique. Elle met en péril l'existence même de cet hôpital solidaire. Pour tout citoyen, c'est le symbole de l'effondrement du système de santé et de la désorganisation de l'hôpital. Pour notre pays, c'est la promesse de réduire les inégalités en santé qui s'éloigne.

Un nouveau conseil d'administration s'est réuni la semaine dernière, mais la direction a été maintenue. Elle est pourtant responsable de la fermeture du service de médecine interne de l'hôpital Ducuing.

Monsieur le ministre, la grave crise qui frappe cet hôpital social, le seul à Toulouse où les médecins sont conventionnés en secteur 1, pose la question de l'accès aux soins pour tous. C'est le symbole d'une crise de la gouvernance qui s'aggrave et l'illustration d'un système de santé de plus en plus inégalitaire.

Ma question est simple et urgente : quand interviendrez-vous pour qu'une nouvelle direction rouvre le service de médecine interne de Ducuing ? Cela doit être fait au plus vite et dans de bonnes conditions pour les patients et pour les professionnels, c'est-à-dire en faisant revenir les médecins démissionnaires. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LT.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'autonomie.

Mme Brigitte Bourguignon, ministre déléguée chargée de l'autonomie. Monsieur Nadot, d'une manière plus générale, les tensions à l'hôpital sont réelles. Personne ne les nie. Elles sont amplifiées par la cinquième vague – vous le savez comme moi – et les virus hivernaux. L'enquête que nous avons demandée sur les tensions qui affectent les ressources humaines et les capacités d'accueil a été réalisée à la fin de l'année 2021 et démontre que ces dernières ont diminué de 5 % au niveau national.

M. Jean-Paul Lecoq. C'est sur Toulouse que vous êtes interrogée, pas sur la situation générale !

Mme Brigitte Bourguignon, ministre déléguée. Il est vrai que cette diminution est plus importante dans votre département. Il y a cent personnes en arrêt maladie à l'hôpital Joseph-Ducuing. Nous en sommes bien conscients.

Nous nous mobilisons collectivement pour remédier à ces tensions. Nous apportons des réponses immédiates. Ainsi, nous avons doublé la majoration des heures supplémentaires pour soutenir la mobilisation exceptionnelle des soignants. Chacun prend sa part à l'effort collectif dans cette période très difficile : les établissements de santé publics et privés ainsi que le secteur ambulatoire.

M. Jean-Paul Lecoq. Revenez-en à Toulouse !

Mme Brigitte Bourguignon, ministre déléguée. Nous tenons et – je vous l'assure – nous tiendrons ensemble. Les agences régionales de santé (ARS) activent leurs cellules territoriales et s'appuient sur tous ces professionnels, quel que soit leur statut, pour préserver les services d'urgence et de pédiatrie ainsi que les maternités.

M. Jean-Paul Lecoq. Et Toulouse ?

Mme Brigitte Bourguignon, ministre déléguée. Pour renforcer l'hôpital et son attractivité, vous le savez, nous avons consenti l'effort inédit que représente le Ségur de la santé. Dans votre région, nous investissons dans l'hôpital Ducuing à hauteur de 6,3 millions d'euros de manière à augmenter ses capacités, et dans le centre hospitalier universitaire (CHU) à hauteur de 90 millions. Comme vous le voyez, cette région n'est pas oubliée, loin de là.

Grâce à la loi Rist du 26 avril 2021 visant à améliorer le système de santé par la confiance et la simplification, nous accordons une importante liberté d'organisation à certains hôpitaux car il est essentiel qu'ils puissent rendre leur fonctionnement plus moderne et plus dynamique. Je souhaite que ces réponses puissent être apportées à la situation particulière que vous évoquez lors de cette séance de questions d'actualité.

M. Sébastien Jumel. C'est une non-réponse !

M. le président. La parole est à M. Sébastien Nadot.

M. Sébastien Nadot. Je propose que M. Véran vienne sur place afin de comprendre ce qui se passe. En effet, vous ne m'avez manifestement pas répondu.

Mme Brigitte Bourguignon, ministre déléguée. Si vous voulez une réponse précise, posez la vraie question !

M. Sébastien Nadot. Pourtant, ce sujet est bien d'actualité – croyez-en les patients qui ne peuvent plus recevoir leur traitement aujourd'hui.

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée.

Mme Brigitte Bourguignon, ministre déléguée. La question que vous posez relève des questions orales sans débat, monsieur Nadot. Quand on veut une réponse précise, on indique à l'avance quels éléments précis feront l'objet de la question. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM. – Protestations sur les bancs du groupe LR.*)

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Nadot](#)

Circonscription : Haute-Garonne (10^e circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4687

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Autonomie

Ministère attributaire : Autonomie

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [12 janvier 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 janvier 2022](#)